



RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02291
Numéro SIREN : 820 731 024
Nom ou dénomination : 14,68

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/012564

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/012564**
n°de gestion : **2016B02291**
n°SIREN : **820 731 024 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 26/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

14,68 - Société par actions simplifiée
14 rue Saint Charles 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2029142



2029142

Formulaire obligatoire (art. 393 Section 1^{ère} du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 14,68 Néant

Adresse de l'entreprise 14 Rue Saint Charles 31000 TOULOUSE

Numéro SIRET * 8 2 0 7 3 1 0 2 4 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 3 Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 0 8 2 0 1 6	0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016	7 125		
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	898 002		
	Total I (5)	044	048	905 127		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Stocks					
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068	070			
	Autres * (3)	072	074	2 209		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	10 526		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	12 735		
	Total général (I+II)	110	112	917 862		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		280 500		
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		(9 870)		
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142		270 630	
	Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		386 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		13 161		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	248 071	248 071		
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176		647 232	
	Total général (I + II + III)	180		917 862		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	905 484	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaires obligatoires (article 102, 3ème alinéa de la loi du 18.06.2003 relative aux impôts)		Désignation de l'entreprise <u>14, 6A</u>		Exercice N clos le <u>31 08 2016</u>		Exercice N-1 clos le <u>00 00 00</u>		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
		biens							
		services *		217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	0		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	0		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)					242	4 942			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244				
Rémunérations du personnel *					250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
Dotations aux amortissements *					254	357			
Dotations aux provisions					256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	5 299			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(5 299)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges financières (V)					294	4 571		
	Charges exceptionnelles (VI)					300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(9 870)			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		314	9 870	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.L.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés			247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*			248					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritimes					997			
	Entreprise nouvelles (cf. art. 91)	986	Zone franche urbaine (cf. art. 1009 A)	987	Zones restructurées de la défense (cf. art. 1009 B)	127	Zones de revitalisation rurales (cf. art. 1009 C)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. art. 91 bis)	981	Jeune entreprise innovante (cf. art. 91 bis A)	989					
	Dépense ZFA (cf. art. 1009 bis)	345	Investissements outre-mer	344	Crédits d'impôt sur le revenu en matière de déficits	346			
	"Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)"			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		354	9 870	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	9 870	

SD

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/08/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 917 861.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 9 870.29- Euros .

L'exercice social a une durée de 3 mois, couvrant la période du 06/06/2016 au 31/08/2016 s'agissant du premier exercice.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

A compter de cet exercice les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/08/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		7 482
Autres participations			898 002
	TOTAL		898 002
	TOTAL GENERAL		905 484

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			7 482	7 482
Autres participations				898 002	898 002
	TOTAL			898 002	898 002
	TOTAL GENERAL			905 484	905 484

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	357		357
	TOTAL GENERAL	357		357

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	357			
	TOTAL GENERAL	357			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 209	2 209	
	TOTAL	2 209	

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/08/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	386 000	52 457	333 543	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 161	13 161		
Groupe et associés	248 071	248 071		
TOTAL	647 232	313 689	333 543	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	386 000			

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	7 482	20.00
Total général	7 482	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 080
Total	4 080

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/08/2016

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes Fournisseurs :	
- Provision Honoraires	4 080
Total	4 080

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 1022 Sepres A la loi du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : 4, 68						Néant <input type="checkbox"/>					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations au fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412	7 482	414		416	7 482				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	898 002	484		486	898 002				
TOTAL		490		492	905 484	494		496	905 484				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		357		504		506		357	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512				514		516			
	Constructions	520		522				524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532				534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542				544		546			
	Matériel de transport	550		552				554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562				564		566			
TOTAL		570		572		357		574		576		357	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 102 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 14, 68

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715			2				
Constructions	720		725			3				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735			4				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745			5				
Matériel de transport	750		755			6				
Autres immobilisations corporelles	760		765			7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995				
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996				
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA						
Déficits de l'exercice		860	9 870	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129				
Total des déficits restant à reporter		870	9 870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports		800	<input type="checkbox"/>			
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	59		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			

QUADRANTUS informatique

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SB

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 14,68		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 06/06/2016	et clos le : 31/08/2016	Durée en nombre de mois <u>3</u>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL I	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée (TOTAL 1 - TOTAL 2)	137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
<small>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).</small>		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	du 024	au 160
Date de cessation	186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 51 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 14, 68		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 06/06/2016	et clos le : 31/08/2016	Durée en nombre de mois <u>3</u>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Cotation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
<small>Sj vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).</small>		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	du 024	au 160
Date de cessation	186	
V - Cotation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 18 de l'annexe III du C.O.I.)

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 1 6

N° SIRET 8 2 0 7 3 1 0 2 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 14,68

ADRESSE (voie) 14 Rue Saint Charles

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 805

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CAPUS Prénom(s) Samuel

Nom marital [] % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 935

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) Mme Nom patronymique LEVY VALENSI Prénom(s) Sophie

Nom marital [] % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 935

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° 124 Voie Avenue des Minimes

Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

QUADRATUS Informatique

SB

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE [3 1 0 8 2 0 1 6]

N° SIRET [8 2 0 7 3 1 0 2 4 0 0 0 1 5]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [14,68]

ADRESSE (voie) [14 Rue Saint Charles]

CODE POSTAL [31000] VILLE [TOULOUSE]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONN CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONN CORRESPONDANTES	904	2 805

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [BAUDRILLER] Prénom(s) [Sylvain]

Nom marital [] % de détention [33.33] Nb de parts ou actions [935]

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [17] Voie [Rue Adinis]

Code postal [31200] Commune [TOULOUSE] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

QUADRATUS informatique

SB

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

Formulaires obligatoires
(art. 18 de l'ann III au C.G.U.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1 (1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 1 6

N° SIRET 8 2 0 7 3 1 0 2 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 14,68

ADRESSE (voie) 14 Rue Saint Charles

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

QUATRIÈME ÉDITION 2004

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

certifié conforme à l'original
Cabinet Pybourdin Brûlé & Associés



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	06062016	et clos le	31082016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
14, 68	14 Rue Saint Charles 31000 TOULOUSE
SIRET	8 2 0 7 3 1 0 2 4 0 0 0 1 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	9 870
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des flèches fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet Pybourdin Brûlé & Associés 7 Rue Deleue 92120 MONTROUGE Tél: 01.42.53.59.59	

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu TOULOUSE
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature

SB

14,68

Société par Actions Simplifiée au capital de 280 500- Euros

14, rue Saint Charles

31000 TOULOUSE

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE PRESIDENT ET PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JANVIER 2017**

Conformément à la loi et aux statuts, nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, afin de rendre compte de la situation et de l'activité de notre société, de son rôle de société animatrice, durant cet exercice clos le 31 août 2016 et de soumettre à approbation les comptes annuels de ce premier exercice, d'une durée de 3 mois, couvrant la période du 6 juin 2016 au 31 août 2016.

Nous vous donnerons toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports de notre Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

♦ **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Ce premier exercice, couvrant la période du 6 juin 2016 au 31 août 2016 a une durée de 3 mois.

14,68 n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au titre de ce premier exercice.

Le résultat d'exploitation quant à lui, pour la même période s'élève à - 5 298.90 € et le résultat financier à - 4 571.39 €.

De ce fait, en l'absence d'opérations exceptionnelles, le résultat de l'exercice ressort déficitaire de 9 870.29 €.

Nous vous résumons ci-après l'activité de notre filiale au titre de l'année 2016 :

♦ **SAS BLEU CITRON**

BLEU CITRON PRODUCTIONS a réalisé un chiffre d'affaires de 7 588 220.37 € au 31/08/2016, contre 4 778 242.49 € au 31/08/2015.

Le total des produits d'exploitation a atteint 7 726 393.02 € contre 4 941 569.39 € pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement due à la progression du chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation ont quant à elles fortement augmenté, passant de 4 848 293.70 € à 7 636 985.37 €.

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 89 407.65 € contre un résultat également bénéficiaire de 93 275.69 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de l'incidence du résultat financier (+ 669.35 €), le résultat courant avant impôts de l'exercice s'établit à + 90 077- € contre + 114 090.69 € précédemment.

Après l'incidence des opérations exceptionnelles (- 14 142.57 €), l'exercice clos le 31 août 2016 se termine sur un bénéfice de 45 934.43 € contre un résultat également bénéficiaire de 107 873.76 € pour l'exercice précédent.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE
L'EXERCICE**

Depuis le 31 août 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important de nature à modifier les comptes 2015/2016 n'est à signaler.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre Holding animatrice, a été créée afin de racheter les titres de BLEU CITRON PRODUCTIONS.

Elle entend désormais exercer son contrôle sur sa filiale afin de faire face financièrement au remboursement des échéances de l'emprunt contracté pour acheter ces titres.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et des participations est annexé au bilan.

RESULTAT - AFFECTATION

♦ Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes retenues sont identiques à celle de l'exercice précédent.

♦ Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de 9 870.29 € au compte de Report à Nouveau qui s'élèvera ainsi à - 9 870.29 €.

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens de l'art.39-4 du CGI.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du Rapport de votre Commissaire aux Comptes et de son Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

En conclusion, nous pensons que rien ne s'oppose à l'approbation des comptes de 14,68 et que vous voudrez bien donner au Président quitus pour sa gestion au cours de l'exercice 2015/2016.

**Le Président
Sylvain BAUDRILLER**

Certifié conforme à l'original.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Baudriller', with a long horizontal stroke underneath.

14,68

Société par Actions Simplifiée au capital de 280 500- Euros

14, rue Saint Charles

31000 TOULOUSE

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017</p>
--

L'an deux mil dix-sept, le seize janvier à seize heures, les associés de la Société 14,68, Société par Actions Simplifiée au capital de 280 500- Euros, dont le siège social est au 14, rue Saint Charles – 31000 TOULOUSE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sylvain BAUDRILLER, Président.

La Société COFIREC, Commissaire aux Comptes est représentée par Monsieur Yann CHAKER ; ce dernier régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate que tous les associés sont présents.

Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée ; qu'elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation au Commissaire aux Comptes,
- Les statuts,
- la feuille de présence,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016,
- le Rapport de Gestion du Président,
- le Rapport Spécial du Président,
- les Rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,

Puis, le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le Rapport de Gestion du Président, les Rapports du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts ont été communiqués aux actionnaires 15 jours avant la réunion de l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de Gestion et du Rapport Spécial du Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes et de son Rapport Spécial sur les conventions réglementées (Article L 227-10 du Code de Commerce) ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus à l'organe Dirigeant ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir pour les formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion et du Rapport Spécial du Président, ainsi que du Rapport Général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter en totalité, le déficit de l'exercice s'élevant à 9 870.29 € au compte de Report à Nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'Article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport indiquant qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

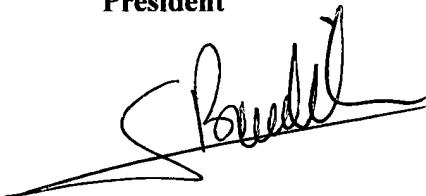
Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Sylvain BAUDRILLER pour effectuer ou faire effectuer tous dépôts, publicité et formalités prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

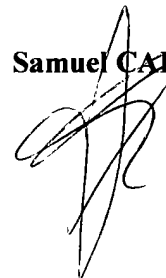
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les Associés présents.

Sylvain BAUDRILLER
Président



Samuel CABUS



Sophie LEVY-VALENSI

